

ASSOCIATION BRIVE - SIKASSO

COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 AVRIL 2014

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé</i>	<i>Absent</i>
ANSBERQUE	Nicole		X	
ASSAF	William	X		
AUSTRUIT	Jeanne	X		
BASTIDE	Franck	X		
BLANCHER	Michel	X		
CELERIER	Mireille	X		
CHAPOU	Jacques		X	
CHAPOULIE	Pascal	X		
CHEMLA	Andrée	X		
CHEVALLIER	Pascal	X		
DESRAMEAUX	Michel	X		
FOURNIAL	Dominique	X		
GUTH	Sylvestre	X		
HEINTZELMANN	Françoise	X		
JOUBERT	Daniel		X	
LARNAUDIE	Régine		X	
LAUZERAL	Henri	X		
LIBERDA	Agnès		X	
MARTIN	Patrick	X		
MOURIES	Hubert	X		
PENNEQUIN	Antoine		X	
POUGET	Charles	X		
RAMBAUD	David	X		
VIALLE	Dominique	X		
CONTROLEURS AUX COMPTES				
HONORE	Philippe		X	
MALEYRIE	Jean-Baptiste		X	

Monsieur Jean-Marc COMAS, adjoint au Maire de Brive chargé de la culture et des relations internationales est excusé.

Monsieur Cyril NOUHEN, Directeur des relations internationales et de la vie associative de la Mairie de Brive assiste à ce conseil d'administration.

En préambule, M. BLANCHER fait part du fait, que suite au changement de municipalité, le Maire de Sikasso a fait parvenir 2 courriers :

- Un courrier à F. SOULIER pour le féliciter pour son élection
- Un courrier à P. NAUCHE pour le remercier pour les bonnes relations qui ont été entretenues entre nos 2 villes ainsi que pour les projets qui ont pu être réalisés.

Par ailleurs, M. BLANCHER, a rencontré JM COMAS, accompagné des vice-présidents W. ASSAF et H. MOURIES, pour lui présenter notre association : mode de fonctionnement, actions et projets.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 FÉVRIER 2014

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – ANALYSE DES DEVIS DE CONSTRUCTION DU CSCOM DE MAMASSONI

Le détail de l'analyse des devis, concernant la construction d'un dispensaire, d'une maternité, de latrines et de clôtures, figure en annexe.

Il a été rajouté qu'à l'analyse des prix par la commission travaux, ces derniers paraissent surévalués de l'ordre de 30 à 40%.

Parallèlement, le Maire de Sikasso s'est engagé à prendre en charge les travaux de raccordement au réseau électrique et à l'eau potable.

Il a été acté par le conseil d'administration les points suivants :

- Compte-tenu de l'engagement du Maire de Sikasso pour les raccordements, nous excluons de la consultation les panneaux photovoltaïques
- En ce qui concerne les clôtures, l'association ne souhaite pas les réaliser et prendra l'attache d'une ONG suisse intervenant à Sikasso pour réaliser les clôtures des CSCOM.
- Il va être demandé aux 4 entreprises ayant produit les devis un rabais très significatif sur leur offre (avant le 05 mai).

III – PRÉSENTATION D'UN ÉVENTUEL SOUTIEN À L'ORPHELINAT CAPEMA

C'est le seul orphelinat de Sikasso. C'est un établissement privé ayant un agrément ministériel en date du 24 août 2011.

À ce jour, cet établissement fonctionne très correctement. Il héberge des enfants de 0 à 5 ans. Cet établissement sollicite une aide de notre part (nutritionnelle et/ou sanitaire, vestimentaire, matérielle, bâtimentaire).

La commission sociale de notre association a fixé 3 axes devant guider notre décision (à inscrire dans un cadre collectif) :

- Une subvention à la hauteur de celle allouée par la Mairie de Sikasso (soit 350 €/ an).
- Un médecin sera sollicité pour assurer une consultation une fois par semaine ou par mois (à définir).
- Des jouets et des vêtements pourront être acheminés.

Deux types d'actions sont possibles :

- Action collective (à lier avec un partenariat avec le Lion's club)
- Action individuelle (parrainage)

Le conseil d'administration valide l'action collective telle que proposée par la commission. Au niveau des actions individuelles (parrainages), il convient de voir avec l'administration fiscale ce qui est possible de faire au niveau des reçus fiscaux pour les dons et de s'enquérir

auprès de CAPEMA-France des actions dans ce domaine. En tout état de cause, et sur ce dernier point, il convient d'être vigilant et attentif, pour ne pas s'exposer à d'éventuelles dérives, d'analyser si ce type d'action peut s'inscrire dans le cadre de nos activités (l'objet de l'association ne paraissant pas l'inclure).

IV – PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 2014

L'assemblée générale aura lieu le 16 mai 2014 à 18H00 à l'espace Chadourne. Un repas suivra sur place à partir de 20H15.

Le Maire de Sikasso souhaite venir à Brive pour cette occasion.

Un entretien entre les Maires de Brive et de Sikasso, en présence des membres du bureau est prévu de 17H00 à 18H00 juste avant l'assemblée générale.

Marie SYLLA, ancienne députée de Sikasso et présente en France à cette époque, pourrait également assister à notre assemblée générale.

Le bilan financier, qui sera présenté à l'assemblée générale, nous est dévoilé par F. BASTIDE et S. GUTH.

Les membres du conseil d'administration, qui doivent être renouvelés, sont les suivants :

- A. PENNEQUIN
- C. POUGET
- R. LARNAUDIE
- M. DESRAMEAUX
- D. FOURNIAL
- M. CELERIER
- D. RAMBAUD
- M. BLANCHER

Pour ce qui est de la cotisation 2015, il sera proposé de maintenir le tarif actuel :

- Individuel 20 €
- Couple 35 €

J. AUSTRUIT s'occupe d'organiser le repas (en collaboration avec AM BLANCHER).

V - ACTIVITÉS

- Cinéma

Le film « Des étoiles » a permis de vendre 130 billets : beau succès tant sur le plan cinématographique qu'au niveau de la fréquentation.

- Communication

- o Des articles sont parus dans la presse et dans Brive Magazine sur la dernière mission à Sikasso.
- o Le prochain Tam Tam devrait paraître en juillet / août prochains

VI – QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire de Sikasso demande un camion frigorifique pour l'abattoir. Ce sujet est à étudier, dans un cadre plus général d'analyse de l'exploitation de l'abattoir.

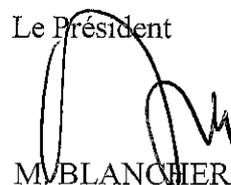
- L'association doit trouver un local de stockage
- L'opération « ramassage des déchets bio-médicaux » va démarrer (10 CSCOM et cliniques ont conventionné avec l'opérateur).
- Une savonnerie artisanale demande une aide financière. Le conseil d'administration est réticent à ce type d'aide à une entreprise. Ce type de demande doit être affiné.
- Le président du CSCOM de Médine demande la réfection du toit : cette affaire sera examinée, une fois phasée l'opération de Mamassoni.
- **Flazambougou :**
 - o Les lavabos ont été remplacés par des cuvettes
 - o Il reste un problème de fonctionnement des robinets
- **Château d'eau :** pas de problèmes
- **Terrain de sport :** les écoulements d'eau ne sont pas satisfaisants : la retenue de garantie préserve l'association et un nouveau contact sera établi avec l'entreprise pour y remédier.

Le secrétaire



H. LAUZERAL

Le Président



M. BLANCHIER